

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère

Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
Plan urbanisme, construction et architecture

“ L’architecture de la grande échelle ”

Programme interdisciplinaire de recherche – 2^{ème} session

Avril 2007



Partenaires institutionnels du programme

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère
182, rue Saint-Honoré
75 033 Paris Cedex 01 France

Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
Plan urbanisme, construction et architecture
Grande Arche – Paroi Sud
92 055 La Défense Cedex France

Comité de pilotage du programme

Eric Lengereau, architecte, chef du bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère
Michèle Tilmont, architecte, secrétaire permanente du Plan urbanisme, construction et architecture
Jean-Paul Blais, urbaniste, dép. Territoires et Aménagement, Plan urbanisme, construction et architecture
Panos Mantziaras, architecte, chargé de mission au Bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère
Luc Bousquet, architecte, chargé de projet au Plan urbanisme, construction et architecture
Nicolas Tixier, architecte, chargé de mission au Bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère

Comité scientifique du programme

Eric Lengereau, architecte, chef du bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère
Michèle Tilmont, architecte, secrétaire permanente du Plan urbanisme, construction et architecture
Jean-Paul Blais, urbaniste, dép. Territoires et Aménagement, Plan urbanisme, construction et architecture
Panos Mantziaras, architecte, chargé de mission au bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère
Luc Bousquet, architecte, chargé de projet au Plan urbanisme, construction et architecture
Nicolas Tixier, architecte, chargé de mission au bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère
Gabriel Dupuy, professeur des universités, membre du Comité scientifique du PUCA
Pascal Amphoux, architecte, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes
Elena Cogato Lanza, architecte, enseignante-chercheuse à l'École polytechnique fédérale de Lausanne
Frédéric Pousin, architecte, directeur de recherche au LADYSS - UMR CNRS 7533
Alexander Schmidt, architecte, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Duisbourg - Essen
Pieter Uyttenhove, architecte, professeur au département Architecture et Urbanisme de l'Université de Gand
Paola Vigano, architecte, professeur à l'Institut d'urbanisme et d'architecture de Venise

Sommaire

Préambule.....	4
Contexte	4
Objectifs	4
Problématique générale de la consultation.....	5
Spécificité des projets de recherche attendus.....	6
Elaboration du projet scientifique.....	7
Constitution du dossier de candidature	8
Moyens.....	9
Critères de sélection	9
Calendrier des travaux de recherche	9
Calendrier de la consultation de recherche	9
Contacts.....	9

Préambule

Parmi les enjeux politiques de la recherche publique existent ceux qui portent en eux le passé, le présent et l'avenir des transformations du cadre culturel de la vie quotidienne. Appréhendés par les productions rationnelles de la recherche scientifique, ces enjeux n'en relèvent pas moins de l'espace sensible qui procure à chacun le sentiment légitime d'appartenir à telle ou telle société, d'habiter tel ou tel territoire. Là se situent les interrogations fondamentales qui forgent les relations entre l'échelle du logement et l'échelle du territoire, entre l'échelle domestique et l'échelle qui ne l'est pas. Le Programme interdisciplinaire de recherche sur "L'architecture de la grande échelle" possède cette dimension anthropologique de l'espace qui, à l'échelle du grand territoire, suggère des connaissances nouvelles situées à la croisée des pratiques scientifiques de la recherche et des pratiques conceptuelles du projet.

L'identité interministérielle de cette action incitative répond ainsi à une exigence qui impose une vision nécessairement horizontale des savoirs et des savoir-faire qui œuvrent au service de l'aménagement qualitatif de l'espace.

Contexte

Nombreux sont les effets induits par la transformation récente du paysage institutionnel de la recherche publique française. On le sait, ce paysage structure la mise en œuvre des politiques scientifiques. Il influence donc très concrètement la nature des productions scientifiques et les relations qu'elles entretiennent avec nos sociétés contemporaines. La somme des réformes tout récemment engagées par le Gouvernement est l'une des principales données contextuelles du Programme interdisciplinaire de recherche sur "L'architecture de la grande échelle" : vote de la Loi de programme pour la recherche, création de l'Agence nationale de la recherche (ANR), création de l'Agence de l'innovation industrielle (AII), création de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, réforme du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

La mise en œuvre de la réforme dite "LMD" (Licence-Master-Doctorat) pour l'ensemble des secteurs de l'enseignement supérieur français façonne également le contexte de la présente consultation de recherche. C'est en effet dans le sillage d'une ambition tournée vers la construction de l'espace européen de la recherche que se situent les perspectives françaises d'une meilleure articulation entre les priorités, les productions, les pratiques, les professions et les enjeux socioéconomiques de la recherche scientifique. Ainsi se manifeste l'occasion de promouvoir l'évolution de la recherche doctorale dans certains champs disciplinaires qui peinent à structurer l'interface triangulaire des relations entre formation, recherche et profession.

Les domaines professionnels de l'aménagement de l'espace – architecture, urbanisme, territoire, paysage et construction – sont de ceux-là. Le cas des formations en urbanisme interroge tout à la fois les contenus d'enseignement, les structures pédagogiques et les débouchés professionnels. Il a suscité l'organisation d'une réflexion transversale à l'échelle interministérielle et l'élaboration d'un certain nombre de propositions de réforme contenues dans le rapport rédigé par Jean Frébault et Bernard Pouyet. Le cas des écoles nationales supérieures d'architecture, quant à lui, soulève la question existentielle des formations doctorales susceptibles d'incarner, à travers l'institutionnalisation en cours du doctorat en architecture, une articulation plus pertinente et plus efficace des pratiques conceptuelles et des pratiques scientifiques.

Le contexte de cette action incitative se caractérise enfin par l'existence, à l'échelle européenne, d'un très grand nombre d'initiatives transnationales destinées à promouvoir l'innovation dans les relations entre formation, recherche et profession. Structurées sur la base d'une ambition souvent interdisciplinaire, ces initiatives sont parfois modestes, mais parfois aussi plus ambitieuses, débouchant même sur la création de diplômes européens. Dans la majorité des cas, elles tendent à interroger la nature des objets, des méthodes et des terrains des productions scientifiques. Dans le cas présent, il s'agit d'interroger tout un champ de l'action territoriale qui fait face à la volonté de ceux qui veulent désormais vivre à la campagne avec accès à l'ensemble des services qu'offre la ville. C'est ainsi que la présente consultation s'inscrit tout naturellement dans le programme finalisé du Puca intitulé "L'avenir des périphéries urbaines, vivre les villes hors les villes".

Objectifs

La conception et la mise en œuvre du Programme interdisciplinaire de recherche sur "L'architecture de la grande échelle" part d'une constatation que de nombreux acteurs de l'aménagement de l'espace ont en partage, en France comme dans la plupart de ses partenaires européens : ce n'est qu'à une certaine échelle de perception, de représentation, de conception, de décision et d'aménagement de l'espace que se rejoignent les enjeux professionnels de la maîtrise d'œuvre et les productions intellectuelles de la recherche scientifique. Il s'agit de l'échelle territoriale susceptible de promouvoir une dynamique scientifique interdisciplinaire notamment centrée sur les pratiques conceptuelles du projet. Le programme se donne donc pour objectif de susciter la production d'une recherche scientifique qui, pour innover dans ses objets, ses méthodes et ses finalités, est le fruit d'une ambition collective qui intègre les enjeux professionnels et les pratiques pédagogiques.

Problématique générale de la consultation

La problématique générale de la consultation tend à interroger les processus de transformation de l'espace à l'échelle territoriale. Pour ce faire, elle suppose d'abord que les objets de recherche soient de nature à appréhender les différentes formes d'habiter le territoire. Elle suggère ensuite que les outils du projet spatial soient clairement situés au cœur des investigations scientifiques. Elle propose enfin que les travaux de recherche soient irrigués par les productions cognitives de l'expérimentation projectuelle.

A. Les différentes formes d'habiter le territoire

Au sein d'une posture analytique basée sur l'articulation des échelles du projet d'architecture, du projet urbain et du projet territorial, peuvent être appréhendées les différentes formes d'habiter le territoire résultant d'un dialogue entre celles qui sont de nature collective et celles qui sont d'ordre individuel. Parmi ces formes d'habiter le territoire, il convient de distinguer celles qui relèvent précisément de l'habitat de celles qui sont à inscrire dans les autres registres d'appropriation de l'espace. La présente consultation de recherche tend à situer les interrogations fondamentales du logement au centre de sa problématique territoriale. Elle suggère donc que les directions de recherche puissent interroger les relations fondamentales entre l'habiter et la mobilité, entre les géographies sociales et les représentations spatiales, entre les paysages urbains et les territoires suburbains. Bien entendu, c'est la richesse du spectre des formes d'habiter le territoire qui justifie que l'analyse des grands équilibres spatiaux soit en mesure de se focaliser sur le logement tout en le dépassant. Mais c'est aussi l'éventail des évolutions structurelles du paysage (urbain, suburbain ou rural) qui suggère que le grand territoire soit perçu comme une déclinaison spatiale et sociale des formes d'habiter. Ainsi, pour penser le devenir fragile de ce paysage en terme de développement durable, il convient de percevoir qu'il y a parfois autant matière à aménager qu'à ménager l'espace de ce grand territoire. Dans cette optique, les projets de recherche s'attacheront tout particulièrement à étudier l'évolution du rôle des collectivités locales et le périmètre de leurs responsabilités dans leur relation complexe avec la mutation permanente des territoires.

B. Les outils du projet spatial

Parmi les processus complexes de transformation de l'espace à l'échelle territoriale, il faut bien entendu reconnaître la très grande diversité des pouvoirs engagés, intérêts sollicités et compétences mobilisées au sein de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Il faut également appréhender les temporalités spécifiquement attachées à l'échelle du grand territoire qui suggèrent toujours – tel le projet urbain – une spatialité nourrie d'inachèvement et d'incomplétude. Il faut aussi identifier la convergence des savoirs et savoir-faire qui forment ensemble les contours d'une culture professionnelle capable de manipuler à la fois les échelles et les temporalités de l'espace sensible, les instruments complexes de la représentation de l'espace et les matériaux intellectuels du processus de conception. Cette action incitative de recherche se donne pour priorité de comprendre la réalité des outils du projet spatial lorsque celui-ci est convoqué pour maîtriser et/ou réinventer les processus de transformation de l'espace à l'échelle du grand territoire.

C. L'expérimentation projectuelle

En matière d'aménagement de l'espace, nombreuses et variées sont les pratiques et productions scientifiques qui relèvent d'une analyse fine de la marche des idées, du jeu des acteurs, du rôle des services, de la complexité des processus et de l'état des procédures. Les travaux de recherche sur le sujet sont à la fois riches et nécessaires. Reste cependant à produire la matière théorique susceptible de nourrir les dynamiques conceptuelles du projet spatial à l'échelle du grand territoire. Cette consultation a vocation à susciter cette production intellectuelle. Elle entend ainsi permettre au projet scientifique de s'emparer des richesses (souvent évoquées mais rarement exploitées) du couple théorie/projet pour faire naître de nouvelles pratiques et processus de conception. De fait, elle conduira à l'émergence d'une démarche spécifique dont il conviendra de définir l'ambition épistémologique. C'est en cela qu'un tel appel à propositions de recherche souhaite promouvoir une dynamique d'expérimentation projectuelle capable d'innover à la fois dans les constructions théoriques et les stratégies conceptuelles d'aménagement.

Spécificité des projets de recherche attendus

La spécificité des projets de recherche attendus impose qu'ils soient impliqués, directement et/ou indirectement, dans les questions du logement – du collectif à l'individuel – lorsqu'elles sont posées à l'échelle territoriale de l'aménagement de l'espace. Elle manifeste par ailleurs la nécessité qu'ils puissent convoquer en leur sein la richesse opérationnelle des compétences professionnelles issues de la maîtrise d'œuvre et/ou de la maîtrise d'ouvrage. Elle impose enfin qu'ils puissent notamment se structurer sur la base des pratiques et productions pédagogiques fondées sur l'expérimentation projectuelle.

A. Territoire et habitat

Les projets de recherche seront élaborés à partir d'un objet d'étude qui, à l'échelle du grand territoire, intègre les problématiques actuelles du logement et de l'habitat sous ses différentes formes. Lorsqu'il s'agira du logement collectif, il conviendra d'appréhender un terrain d'investigations identifié dans les procédures opérationnelles de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Les perspectives de travail pourront ainsi, notamment, interroger les relations historiques et géographiques qu'entretient le grand ensemble avec les infrastructures de transport de son environnement territorial. Lorsqu'il s'agira d'habitat individuel, il conviendra de définir un terrain d'investigations identifié dans un contexte de croissance urbaine liée au développement des maisons individuelles. Les orientations de recherche pourront ainsi, notamment, guider l'analyse des relations entre les ensembles d'habitat individuel et les nouveaux développements de l'urbanisme commercial. Entre ces deux polarités clairement identifiées, émerge à nouveau la question de l'habitat dit "intermédiaire", principalement dans la ville en recomposition. Il s'agira d'appréhender les potentialités offertes par ces alternatives porteuses de changement et d'ouverture sur une voie médiane entre le "tout-collectif" et le "tout-individuel". Dans ces différents cas, les projets de recherche conduiront à nourrir la connaissance des articulations multiples qui existent entre le grand territoire en question, généralement intercommunal, et les ensembles hétérogènes d'habitat qui le constituent pour partie.

B. Pratiques scientifiques et pratiques opérationnelles

Les projets de recherche seront élaborés à partir d'une dynamique interdisciplinaire susceptible de convoquer à la fois les sciences de l'homme et de la société (SHS) et les sciences pour l'ingénieur (SPI). Ouvertes sur les réalités opérationnelles de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, ces perspectives de travail en commun auront à intégrer un partenaire privé ou public issu des milieux professionnels régulièrement sollicités pour ce type de projet d'aménagement à l'échelle du grand territoire. De fait, il s'agira de nourrir une hybridation des pratiques scientifiques capables d'assumer, non seulement les articulations entre la recherche amont (dite fondamentale) et la recherche aval (dite appliquée ou opérationnelle), mais aussi les interactions nécessaires entre recherche et développement. En dépit d'une distance maîtrisée avec le réel socio-économique et politique de l'aménagement de l'espace, les productions de recherche de cette consultation seront ainsi irriguées et stimulées par des compétences "praticiennes" aptes à s'intégrer dans une démarche collective de type spéculatif. Elles seront donc le fruit des interrogations convergentes des pratiques scientifiques et des pratiques opérationnelles.

C. Pratiques scientifiques et innovations pédagogiques

En terme d'élaboration des connaissances, les projets susceptibles d'être financés auront à promouvoir l'esprit d'une démarche pédagogique qui, par le chantier de l'expérimentation projectuelle, se transforme en une posture de recherche scientifique. La démarche d'innovation pédagogique sera donc appelée à jouer un rôle important au sein du projet scientifique. Pour ce faire, les principes méthodologiques retenus auront à intégrer le dispositif complet d'un enseignement du projet territorial afin que celui-ci soit interrogé, sollicité, voire même instrumentalisé, et irrigué en retour. A partir d'un territoire physique identifié dès l'amont par l'équipe de recherche, l'expérimentation projectuelle conduira à interroger en profondeur les processus de conception et les stratégies conceptuelles d'aménagement de l'espace. Elle permettra enfin d'impliquer les chercheurs, les enseignants, les étudiants et les praticiens dans une dynamique collective fondée, non pas sur le projet lui-même, mais bien sur les pratiques du projet, lorsque celles-ci se donnent le temps et les moyens de se soumettre à l'introspection théorique.

Elaboration du projet scientifique

Dans le processus d'analyse et de sélection des candidatures, une attention toute particulière sera consacrée à la mise en cohérence des quatre éléments constitutifs du projet scientifique : la constitution efficace et crédible d'une équipe de recherche à l'identité plurielle ; l'élaboration rigoureuse et originale d'un projet d'investigations scientifiques ; la construction délicate et volontariste des attendus méthodologiques ; la structuration précise et ambitieuse d'une démarche de valorisation des productions.

A. Constitution de l'équipe de recherche

Les équipes constituées pour répondre à cet appel à propositions de recherche seront issues d'une ambition collective ouverte sur l'innovation dans les objets, les terrains, les méthodes, les pratiques et les productions scientifiques. Ces équipes seront formées sous la responsabilité de compétences scientifiques reconnues. Elles seront rattachées à une unité de recherche officiellement habilitée. A travers l'établissement public auquel elle appartient, cette unité de recherche sera de fait le mandataire de l'équipe. Ces équipes de recherche devront intégrer, outre les compétences scientifiques issues des unités de recherche, la présence active de compétences "praticiennes" issues d'une structure professionnelle privée ou publique et la dynamique collective d'un enseignement du projet territorial officiellement identifié dans les cursus de formation de l'enseignement supérieur au niveau master 2 ou post-master.

B. Elaboration du projet de recherche

Le projet scientifique devra donc réunir les protagonistes de l'équipe autour d'une perspective de travail en commun qui identifie à la fois :

- une problématique générale de recherche liée à l'échelle territoriale de l'aménagement de l'espace dans ses relations immédiates à l'évolution du logement ;
- une problématique particulière qui articule cette échelle territoriale avec l'évolution d'un grand ensemble ou le développement d'un ensemble de maisons individuelles ;
- un ensemble de réflexions et d'investigations susceptibles de nourrir, notamment au sein du séminaire de l'équipe de recherche, le chantier épistémologique qu'engendre une telle consultation de recherche ;
- un territoire physique choisi pour ses capacités à accueillir une dynamique interdisciplinaire de recherche qui s'ouvre aux enjeux de l'application, de l'expérimentation, de l'action et du développement ;
- une orientation stratégique permettant à l'innovation pédagogique d'un enseignement du projet territorial de produire les résultats d'une expérimentation projectuelle.

C. Construction des attendus méthodologiques

Le projet scientifique devra ensuite se structurer sur la base d'une "vision" méthodologique partagée dont il faudra bien entendu préciser les ambitions, les moyens et les limites. Ainsi conviendra-t-il de détailler la réalité des relations de travail prévues au sein de l'équipe entre les compétences scientifiques et la structure professionnelle publique ou privée. Ainsi conviendra-t-il également d'insister avec objectivité et réalisme sur les conditions de toute nature qui permettront l'organisation d'un dispositif pédagogique innovant placé au service et au sein du projet scientifique. Par l'organisation des séances régulières du séminaire de l'équipe, les candidatures souligneront aussi les perspectives méthodologiques "agissantes" qui conduiront à l'implication concrète des pratiques scientifiques dans les pratiques conceptuelles et *vice versa*. Les candidatures préciseront enfin les enjeux, méthodes et moyens d'évaluation, interne et externe, des productions scientifiques collectivement mises en œuvre.

D. Valorisation des productions

Le projet scientifique déclinera les différentes étapes de valorisation des productions de l'équipe de recherche en prenant soin d'exprimer les perspectives de partenariat susceptibles de promouvoir la complémentarité des différentes formes d'expression.

Constitution du dossier de candidature

Les équipes de recherche formées spécifiquement pour répondre à la présente consultation doivent élaborer un dossier de candidature (22 pages A4 maximum) dont le contenu ne sera soumis à expertise et sélection qu'après avoir été déclaré administrativement conforme aux exigences structurelles des quatre parties déclinées ci-dessous :

A. Le projet de recherche (6 pages A4)

- A1. Problématique générale, hypothèses de recherche et état de l'art (bibliographie)
- A2. Objet d'étude et terrain d'investigations
- A3. Perspectives arrêtées en terme de production générale des connaissances
- A4. Objectifs en terme d'innovation pédagogique et d'expérimentation projectuelle
- A5. Objectifs en matière de réflexion épistémologique et de construction théorique

B. Les principes méthodologiques (5 pages A4)

- B1. La démarche interdisciplinaire de l'équipe
- B2. Les modalités d'intégration des compétences de la maîtrise d'œuvre
- B3. Les modalités d'intégration des pratiques pédagogiques innovantes
- B4. Les modalités d'organisation des séances régulières du séminaire de l'équipe
- B5. Dispositif retenu pour l'évaluation interne et les hypothèses de développement

C. Les perspectives de valorisation (2 pages A4)

- C1. Diffusion et publication des produits de la recherche
- C2. Valorisation électronique des produits de la recherche
- C3. Valorisation des productions pédagogiques au sein des établissements
- C4. Perspectives de valorisation et d'implication au sein des études doctorales
- C5. Hypothèses de diffusion dans les milieux professionnels de l'aménagement

D. L'équipe de recherche (7 pages A4)

- D1. Nom et qualité du responsable scientifique de l'équipe
- D2. Nom et qualité du responsable institutionnel de l'équipe
- D3. Composition de l'équipe de recherche
- D4. Références individuelles des membres de l'équipe
- D5. Références institutionnelles des partenaires de l'équipe

E. Calendrier et budget (2 pages A4)

- E1. Calendrier estimatif et phasage
- E2. Esquisse budgétaire et répartition

Les équipes de recherche prendront soin de préciser (notamment en B1) le détail des collaborations qui ont conduit à l'élaboration collective du projet scientifique. Ces travaux préparatoires pourront d'ailleurs être présentés à l'introduction des séances du séminaire de l'équipe qui, tout au long de l'année de recherche, pourra accueillir les compétences et responsabilités jugées utiles à l'enrichissement des productions scientifiques.

Le programme interdisciplinaire de recherche sur "L'architecture de la grande échelle" se veut innovant parce qu'il se propose de mobiliser la communauté scientifique jusque dans l'espace complexe des relations entre recherche, formation et profession. En ce sens, il suggère un ensemble d'exigences et de contraintes qui ne doivent toutefois pas l'empêcher d'accueillir avec sérénité des initiatives existantes à développer ou des dynamiques naissantes à intégrer. En effet, les candidatures de cette première consultation pourront choisir d'accorder priorité à telle ou telle exigence programmatique, à telle ou telle contrainte méthodologique, à tel ou tel enjeu épistémologique. A l'intérieur du cadre général de l'appel à propositions de recherche, les équipes pourront également s'ouvrir sur des configurations interdisciplinaires propres à valoriser une démarche originale, à susciter une production novatrice et/ou à conduire une logique collective de réseau. Les projets de recherche pourront enfin se structurer sur la base d'une dynamique institutionnelle visant à promouvoir tout ou partie d'une politique scientifique à la fois ambitieuse et ouverte sur les enjeux actuels de la recherche publique.

Moyens

Pour l'année budgétaire 2007, la deuxième consultation du Programme interdisciplinaire de recherche sur "L'architecture de la grande échelle" se donne pour objectif de sélectionner et financer huit projets scientifiques à hauteur de 37 500 euros chacun.

Critères de sélection

Les experts scientifiques sollicités par le Programme interdisciplinaire de recherche sur "L'architecture de la grande échelle" remettront leurs analyses aux membres du Comité de pilotage qui arrêtera la décision finale de financement des projets de recherche qui auront été sélectionnés. Les six principaux critères d'expertise sont les suivants :

1. Originalité et cohérence de la problématique de recherche ;
2. Structuration interdisciplinaire du projet scientifique ;
3. Faisabilité du programme des investigations ;
4. Articulation méthodologique des différentes composantes de la démarche collective ;
5. Organisation interne des ressources humaines et des moyens budgétaires ;
6. Valorisation des productions de recherche.

Calendrier des travaux de recherche

La mise en œuvre des projets de recherche sélectionnés et financés par le programme doit pouvoir s'inscrire dans une durée maximale d'un an à partir de la rentrée universitaire de l'automne 2006. Cette période intègre les deux semestres pédagogiques identifiés dans le projet de recherche général. Elle ne comprend cependant pas les travaux de valorisation et de diffusion qui, pour chaque équipe de recherche, sont à programmer pour l'année universitaire suivante.

Le séminaire de lancement de cette deuxième session prévu pour la fin du mois de septembre 2007 réunira l'ensemble des équipes sélectionnées et sera organisé en quatre temps :

- une conférence inaugurale ;
- quatre interventions des membres du comité scientifique du programme ;
- une présentation des résultats de recherche de la première session ;
- une présentation par les équipes des projets de recherche sélectionnés.

Calendrier de la consultation de recherche

Publication du texte de la consultation de la première session	02 avril 2007
Réception des projets de recherche	01 juin 2007
Sélection des projets de recherche.....	21 juin 2006
Séminaire de lancement	20-21 septembre 2006

Contacts

Edith Faucheux – 01.40.15.32.50 – edith.faucheux@culture.gouv.fr
Muriel Souvignon – 01.40.15.32.19 – muriel.souvignon@culture.gouv.fr